



170355 - Que doit elle faire devant sa mère non musulmane qui refuse de l'aider à moins qu'elle ne dessine un point rouge sur son front?

question

Ma grand-mère nous prend en charge. Elle est hindoue. Mon frère, ma mère et moi-même sommes convertis à l'islam. Nous avons besoin d'un prêt pour payer les frais de mes études pour obtenir un magister en pharmacie. Malgré le caractère usurier de l'opération, nous n'avons pas un autre choix. Le problème dans cette affaire est que ma grand-mère est une fanatique. Elle veut obliger ma mère à mettre un point rouge sur son front et refuse de nous aider, y compris, dans l'obtention du prêt en question, avant que ma mère n'accepte son exigence. Mon frère et moi-même travaillons, mais nous n'en avons pas moins besoin du soutien de notre grand-mère. Voilà pourquoi ma mère pourrait se plier à son exigence..Qu'en pensez vous? Quel conseil nous donnez vous?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, c'est bien une des plus importantes grâces divines pour vous et pour votre frère et votre mère que de vous conduire vers la foi et de vous rendre disposés à embrasser l'islam. Aussi demandons nous à Allah de consolider votre foi, votre certitude et votre piété et de vous raffermir dans ce qu'il aime et agrée jusqu'à ce que nous le rencontrions.

L'une des obligations religieuses qui vous incombe, une fois convertis, consiste à vous efforcer à bien guider votre grand-mère par tous les moyens en commençant par lui apprendre la raison de votre conversion tout en tenant compte de la mentalité de la personne âgée marquée par le cramponnement aux traditions ancestrales et la conservation du legs des anciens. Traitez la avec douceur en vue de la guider. Faites tout ce qui en votre pouvoir pour l'influencer mais avec



souplesse, douceur et magnanimité. Peut être Allah la guidera -t-il et la rendra bien disposée à accepter sa religion grâce à vous.

Deuxièmement, si le point rouge que la grand-mère tient à voir imprimé sur le front de sa fille indique l'appartenance de son poreuse à l'hindouisme ou à une autre confession, il n'est pas permis de la mettre car cela reviendrait à s'assimiler aux mécréants. Si le point rouge est un usage si bien répandu parmi les femmes indiennes que musulmanes et non musulmanes le portent, il n'y a pas d'inconvénient à l'accepter. Mais, il faudrait voir dans ce cas, s'il s'agit d'un ornement ou pas. Si tel est l'objectif et s'il attire particulièrement les regards vers celle qui le porte, il n'est pas permis de le porter. Il reste vrai cependant que son usage comme un ornement est moins grave que celui dicté par la volonté de s'assimiler aux mécréants. Votre mère peut cacher ce point imprimé sur son front grâce à son voile ou son mouchoir de tête ou un autre objet.

L'important c'est de vous évertuer à bien ménager votre grand-mère dans la mesure du possible, quitte à éviter de tomber dans une violation claire de la loi religieuse en attendant qu'Allah facilite vos affaires, vous aménage une issue et vous donne les moyens de vous passer de la prise en charge de votre grand-mère. Veillez surtout à trouver un emploi convenable (bien rémunéré). Que cela soit une priorité pour votre grand frère et pour tout autre qui pourrait trouver un emploi décent et compatible avec la loi religieuse.

Allah le sait mieux.